

## **Parcours vélo-mobilité :**

### **Présentation du parcours :**

Depuis plusieurs années, le Département de la Seine-Saint-Denis montre son engagement dans la transition écologique en adoptant de nombreux plans pour rendre son territoire plus respectueux de l'environnement. L'amélioration de la qualité de l'air et la promotion des mobilités actives font partie intégrante de ces plans d'action. Parmi les plus récents, l'assemblée départementale a adopté en avril 2019 la « stratégie vélo départementale en faveur d'un territoire 100 % cyclable », qui a notamment pour ambition de déployer des pistes cyclables sur l'ensemble des voies départementales d'ici 2024 et développer la culture du vélo sur le territoire

Cet engagement pour la transition écologique s'étend à l'ensemble des collèges de Seine-Saint-Denis. Depuis 2012, son Projet Educatif Département, propose des actions éducatives en faveur du développement durable et du respect de l'environnement aux collégien.e.s.

C'est en ce sens que le Département propose depuis 2019 un parcours de sensibilisation à la pratique du vélo pour les collégien.e.s pour permettre une réelle autonomie sur la voie publique

Le *parcours vélo-mobilité* est proposé aux établissements souhaitant lancer une dynamique autour du vélo et des mobilités auprès de leurs élèves. Pour se faire, le Département vous accompagne dans la construction d'un parcours, alliant l'intervention d'associations locales spécialisées dans l'apprentissage et l'entretien du vélo et le soutien de l'association Teragir, pour vous proposer des outils et un accompagnement méthodologique pour le mettre en œuvre (conseils, comité de pilotage, plan d'action, diagnostic...).

### **Public visé :**

Collégien.e.s de tous niveaux.

Nombre d'élèves : entre 1 classe et 6 classes maximum

Tous les collèges peuvent déposer une candidature pour participer au parcours.

### **Finalité du parcours :**

Lancer une dynamique au sein des collèges pour encourager les collégien.e.s à privilégier le vélo comme mode de déplacement et apprendre à circuler de façon autonome et en sécurité sur l'espace public.

**Objectifs :**

- **Apprendre** la réglementation et les bons comportements à adopter en circulant sur la voie publique et respecter les règles de sécurité et du partage de l'espace public.
- **Comprendre, connaître et appliquer** les principes de base d'entretien et de réparation d'un vélo.
- Proposer aux collègues un accompagnement complet afin qu'ils puissent mener des actions concrètes pour comprendre et transmettre les enjeux autour des mobilités, en reliant ces actions au programme scolaire.
- Permettre aux collégien.e.s **d'explorer l'environnement** proche de leur établissement et de **connaître les aménagements** dédiés au vélo.
- Favoriser la connaissance des métiers autour des mobilités durables

**Déroulé :**

En début d'année, une classe ou un groupe d'élèves peut devenir « ambassadeurs mobilité ». Ils.elles deviendront alors les représentant.e.s de leurs camarades pour les actions en faveur de la mobilité, ils pourront proposer des actions, intervenir tout au long du parcours auprès de leurs camarades...ect.

Le parcours est composé de plusieurs séances réparties en 4 grandes étapes :  
*Le nombre de séances dépend du nombre de collégien.e.s inscrits au parcours*

- 1- Une partie **de diagnostic avec les élèves** sur les habitudes de déplacements des collégien.e.s et de la communauté éducative. L'association Teragir accompagnera l'organisation de cette enquête par la mise à disposition d'outils de suivi (questionnaires, cartographie des pistes cyclables, enquête sur le stationnement).
- 2- Une **partie d'apprentissage par la vélo-école** permettra aux élèves d'utiliser et conduire le vélo pour expérimenter leur agilité sur des parcours, à communiquer avec les autres usagers...
- 3- Une **partie réparation** pour permettre aux élèves de régler leurs vélos, détecter une panne simple et la réparer, afin de favoriser leur autonomie d'utilisation.
- 4- Une partie pour l'organisation d'une **sortie découverte** sur le territoire

*Chacune des étapes du parcours pourra être alimentées par des apports théoriques des professeur.e.s ou de l'association (présentation des bons usages du vélo, son histoire, le fonctionnement d'un vélo, découverte des métiers qui entourent la pratique et la réparation de vélo, le lien entre pratiques du vélo et la santé...).*

**Contraintes matérielles et techniques :**

- L'ensemble du matériel nécessaire (vélos, équipements de sécurité...) pourra être mis à disposition (si besoin).
- Avoir un espace suffisant dans le collège ou à proximité pour que les ateliers puissent se dérouler.
- Pouvoir stocker en sécurité les vélos dans l'établissement.

**Organisation :**

L'ensemble des classes inscrites peuvent participer au diagnostic, et aux ateliers de vélo école.

Les ambassadeurs vélos pourront assister aux ateliers de réparation pour ensuite transmettre à leurs camarades leurs apprentissages.

Un temps fort pourra être organisé en fin d'année avec l'ensemble des élèves impliqués permettant l'organisation d'une balade découverte sur le territoire.

Les ateliers se dérouleront sur le temps scolaire, et éventuellement hors temps scolaire.

Le parcours nécessite une mobilisation des équipes éducatives tout au long de l'année, avec au moins 2 personnes référentes dédiées pour participer aux temps de concertation, et mobiliser les élèves lors des ateliers et temps forts.

Il sera demandé aux établissements d'informer les parents des élèves de leur participation au parcours ainsi qu'au projet départemental. Un temps de valorisation du parcours auprès des parents devra également être planifié durant l'année scolaire.

**Calendrier :**

- Septembre-Octobre : Rencontre entre les associations et le collège pour la mise en œuvre du diagnostic, et lancement de premiers ateliers (ateliers de réparation avec les ambassadeurs vélo par exemple).
- Octobre à Avril : Analyse du diagnostic, temps de concertations pour définir l'organisation des ateliers, mise en place d'actions de sensibilisations par les ambassadeurs mobilités...ect.
- Avril/Mai : Ateliers de la vélo école et ateliers de réparation avec l'association locale
- Juin : Sortie sur le territoire, organisation d'un temps fort spécifique.

**Contacts :**

- Chloé Bonnefond 01 43 93 40 97 [cbonnefond@seinesaintdenis.fr](mailto:cbonnefond@seinesaintdenis.fr)
- Azwaw Benamara 01 43 93 45 54 [azbenamara@seinesaintdenis.fr](mailto:azbenamara@seinesaintdenis.fr)